

## **Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018**

Tel que requis par l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs externes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018. Ce rapport financier et le rapport des vérificateurs ont été préparés par la firme Bédard Guilbault inc.

Suite à la réalisation de leur mandat, les vérificateurs sont d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac et des organismes qui étaient sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

L'exercice financier s'est soldé par des charges de fonctionnement de 6 207 199 \$ versus des revenus de 6 600 952 \$, soit un écart favorable de 393 753 \$, et ce, excluant les résultats des organismes liés et les revenus d'investissement.

Globalement, il me fait plaisir de vous informer que l'exercice financier 2018 s'est terminé par un excédent de fonctionnement de **684 626 \$** pour la Ville, excluant les organismes contrôlés et autres partenariats.

Cet excédent de fonctionnement résulte de recettes supplémentaires de 368 225 \$, de dépenses moindres de 195 543 \$ et d'ajustements de l'amortissement et des conciliations à des fins fiscales de 120 858 \$ par rapport au budget adopté.

Les recettes supplémentaires proviennent notamment des droits de mutation (183 132 \$), de la taxe foncière et des tarifications (100 496 \$), des services rendus (34 611 \$) et des revenus d'intérêts (28 257 \$). Les postes budgétaires de dépenses qui se sont avérés moins élevés que ceux budgétisés initialement sont notamment la voirie locale (91 260 \$), l'eau potable et les eaux usées (69 587 \$), les frais de financement (64 958 \$) ainsi que l'entretien et le fonctionnement des bâtiments et espaces communautaires (29 640 \$).

Il est important de souligner que sur des charges totales de l'ordre de 6,2 M\$, près de 1,954 M\$, soit 33,3 % de notre budget, constitue des frais pour des obligations incontournables et des quotes-parts non discutables. Ceux-ci sont regroupés sous l'égide des dépenses de sécurité publique, de gestion des matières résiduelles, de déneigement, de développement économique, de transport collectif et d'évaluation

foncière de même que nos frais de financement et remboursement de notre dette à long terme.

### **Excédent de fonctionnement et endettement à long terme**

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, investissements en immobilisations, etc.), l'excédent ainsi dégagé fait que notre surplus non affecté s'élevait à 1 412 762 \$ au 31 décembre dernier. À cette somme s'ajoutent différents fonds (ex. : marina à tangons, parcs, patrimoine, etc.) qui totalisent 736 589 \$.

En regard de notre endettement net à long terme, celui-ci s'élevait, au 31 décembre dernier, à 14 764 259 \$. Par lui-même, ce chiffre ne signifie rien sinon que nous avons entrepris depuis plusieurs années des travaux de réfection et de remplacement de nos infrastructures.

Par contre, mis en relation avec notre richesse foncière, il permet de mieux juger de nos efforts à la fois de maintien de nos actifs collectifs et de notre endettement global. En 2018, notre richesse foncière était de 433 304 829 \$ ce qui implique que notre ratio d'endettement net s'élevait à 3,41 %. Ce ratio est en baisse constante depuis 2012 alors qu'il atteignait 6 %.

### **Réalisations en immobilisation 2018 et prévisions 2019 et 2020**

En 2018, nous avons finalisé la réfection totale du poste principal de pompage des eaux usées ainsi que la conduite d'amenée entre ce poste et nos étangs d'épuration. Pour 2019, nous entreprendrons cet automne deux projets importants, soit la réfection d'une partie des rues des Dériveurs (entre la plage et le croisement Dériveurs / Gingras) et Gingras ainsi que la construction de notre nouveau centre communautaire en remplacement du Bivouac.

Pour 2020, nous poursuivrons la réfection de nos rues, notamment en finalisant la réfection de la rue Gingras et nous procéderons au remplacement de la conduite, datant de 1974, entre nos étangs d'épuration des eaux usées et la rivière Ontaritz.

### **Conclusion**

Ce rapport financier démontre que notre Ville est en bonne situation financière et que nous avons, comme orientation, de la maintenir tout en procédant aux travaux requis pour conserver nos actifs. Nous savons que nous aurons à faire face, au cours des prochaines années, à des défis importants en regard des services régionaux, dont le

transport en commun et la protection de l'environnement de même que ceux reliés à la sécurité publique, notamment la protection contre l'incendie.

Nous espérons que les négociations, présentement en cours, entre les unions municipales et le gouvernement du Québec en regard du pacte fiscal porteront fruit à notre avantage.

Jean Perron, maire